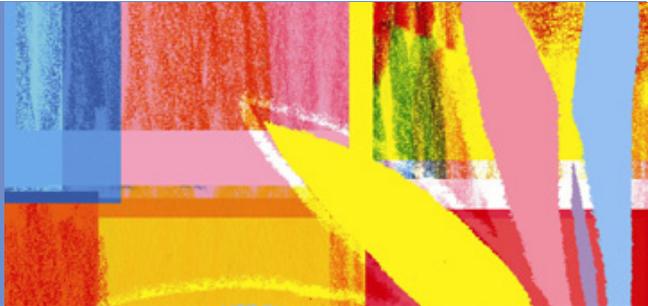
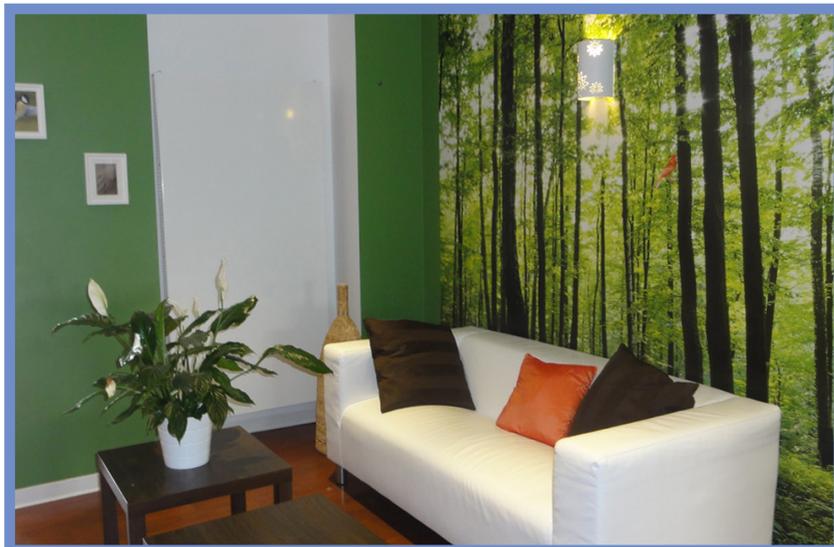




Centre Hospitalier de Saint-Denis



Livret d'accueil et règlement intérieur Unité de Soins Palliatifs



Unité de Soins Palliatifs (porte de Paris - métro ligne 13 - Tramway T8)

Centre Hospitalier de Saint-Denis / Hôpital Casanova

11, rue Danielle Casanova, 93200 Saint-Denis

Tél : 01 42 35 64 84 - Mail : secretariat.usp@ch-stdenis.fr - Fax : 01 42 35 64 81

Sommaire

| | |
|--|---|
| Bienvenue | 3 |
| Présentation du service et de l'espace famille | 4 |
| L'équipe | 5 |
| Vos interlocuteurs | 5 |
| Règlement et modalités de fonctionnement | 6 |
| Accès | 8 |

Bienvenue

Un membre de votre famille ou un proche est hospitalisé en unité de soins palliatifs. Toute l'équipe se mobilise pour l'accompagner au mieux en facilitant votre présence à ses cotés.

Ce livret d'accueil va vous aider à comprendre la prise en charge et l'environnement dans lequel votre proche est soigné.

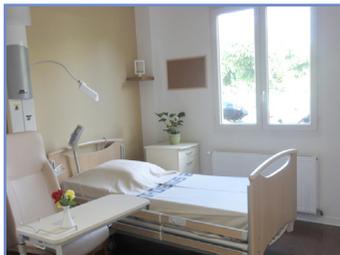
L'équipe

Présentation du service et de l'espace famille

Le service a été spécialement aménagé et équipé pour vous accueillir.

⇒ Il dispose de :

- 10 chambres individuelles
- 2 Salons au sein de l'unité.
- 1 espace famille dans un bâtiment jouxtant le service.
- Toutes les chambres sont équipées de téléviseurs.



L'espace famille est composé d'un salon avec coin enfants, d'une kitchenette (avec réfrigérateur, plaques chauffantes et micro onde), d'un téléviseur, d'une chambre, d'une salle de bain avec douche. Pour en disposer il faut vous adresser à l'équipe. Il peut être occupé et partagé par plusieurs familles.

L'équipe

L'équipe médicale est composée du :

- Docteur Françoise Sauvaget, Praticien hospitalier Responsable
- Docteur Séverine Moréa, Praticien hospitalier

L'équipe paramédicale est composée de :

- 1 cadre supérieur de santé
- 1 cadre de santé
- 1 psychologue
- 1 secrétaire médicale
- 9 infirmiers
- 9 aides soignants
- 2 agents de service hospitalier
- 1 assistant social

Vos interlocuteurs

⇒ Vous pouvez, si vous en faites la demande, bénéficier du soutien de la psychologue du service.

⇒ De même, vous pouvez faire appel au service de l'assistant social.

⇒ Vous pouvez solliciter l'intervention d'un représentant du culte en faisant la demande auprès de l'équipe soignante. Un aumônier catholique et un pasteur passent régulièrement visiter les patients. Les représentants des autres cultes peuvent être contactés sur demande.

Nous sommes à votre écoute pour, ensemble, accompagner au mieux l'être qui vous est cher.



Règlement et modalités de fonctionnement

Les règles de fonctionnement sont adaptées pour favoriser votre présence.

Visite

- ➡ Les visites sont autorisées entre 9h00 et 19h00. En dehors de ces horaires, l'autorisation doit être demandée auprès des responsables.
- ➡ Après autorisation de l'équipe, la présence d'une personne auprès du patient la nuit est possible. Un lit accompagnant peut être installé dans la chambre. Il doit être replié avant 9h00.
- ➡ On vous demandera de quitter la chambre du patient pour dispenser tous les soins ou pour les besoins du service.
- ➡ Afin de permettre au patient de se reposer, il est préférable de se relayer dans sa chambre et de respecter ses phases de sommeil. Pas plus de trois visiteurs dans la chambre est souhaitable.
- ➡ Vous pouvez offrir des fleurs coupées ou des plantes en pot à votre proche.
- ➡ La visite des animaux domestiques est possible après accord de l'équipe soignante et sous certaines conditions.
- ➡ Les enfants peuvent venir rendre visite à leur proche accompagnés d'un adulte. Pour le bien être de tous ce passage doit être bref. Un petit salon leur est réservé dans l'espace famille, cependant il est impératif qu'ils y soient sous votre surveillance. La surveillance des enfants n'est en aucun cas assurée par l'équipe soignante.
- ➡ Nous vous demandons de ne pas parler fort et de ne pas utiliser vos téléphones portables dans les couloirs dans la journée et la nuit.
- ➡ Comme dans tous lieux publics il est interdit de fumer ou de vapoter au sein du service, des chambres, des salons et de l'espace famille.
- ➡ Il est possible d'apporter de la nourriture et des boissons pour votre proche en quantité adaptée à son état. La table de chevet est équipée d'un petit réfrigérateur.

Le service est sécurisé grâce à un interphone qui permet au personnel de contrôler les entrées.

Il est formellement interdit d'ouvrir la porte ou d'utiliser l'issue de secours comme porte d'entrée ou de la bloquer.

Nous vous rappelons que les insultes, menaces, violences faites aux personnels de santé sont interdites et sont lourdement sanctionnées sur le plan pénal.

Accompagnant

⇒ Si vous souhaitez manger auprès du patient, vous pouvez commander un repas-accompagnant la veille en vous adressant à l'équipe soignante. Le repas vous sera facturé.

⇒ Le personnel n'assure pas le service de boissons ni de collations à l'entourage du patient. Un distributeur de boissons est à votre disposition à l'accueil dans le bâtiment principal.

⇒ Présence de nuit: la personne restant la nuit auprès du patient doit être présente avant 21h. Les allers-retours entre la chambre et l'espace famille ou l'extérieur sont interdits la nuit.

⇒ Nous vous remercions de respecter et de laisser propre les chambres, les parties communes, les salons et l'espace famille. Toute dégradation vous sera facturée.

Les affaires personnelles

Les affaires personnelles (vêtements, linges et nécessaires de toilette, etc.) sont fournies par la famille. Le lavage du linge est la charge de la famille.

Ne pas laisser de valeurs dans la chambre. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Information patient

Si vous souhaitez obtenir des informations sur l'état de santé du patient, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec les médecins du service auprès de la secrétaire médicale à l'accueil.

Pour toute demande particulière, vous pouvez vous adresser à l'équipe.

Accès :

- **métro ligne 13**

arrêt Porte de Paris

- **bus 170**

arrêt Danièle Casanova

- **RER D**

arrêt Gare Saint-Denis,

puis bus 157, 177, 255, 270

arrêt Porte de Paris

- **Tramway**

T1-T8

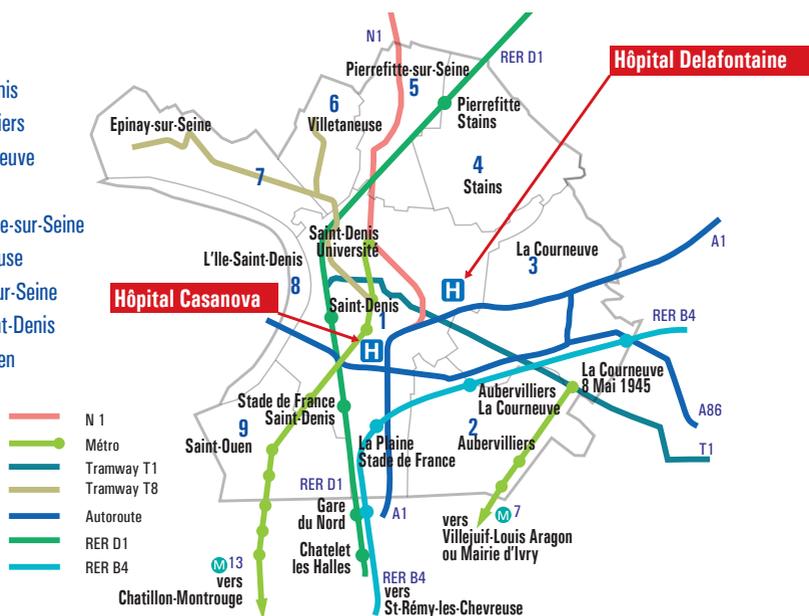
- **voiture**

accès par l'autoroute A1,

sortie n° 2 (Saint-Denis, La Courneuve), puis direction Porte de Paris,

parking visiteurs à l'intérieur de l'établissement

- 1 Saint-Denis
- 2 Aubervilliers
- 3 La Courneuve
- 4 Stains
- 5 Pierrefitte-sur-Seine
- 6 Villetaneuse
- 7 Epinay-sur-Seine
- 8 L'Île-Saint-Denis
- 9 Saint-Ouen



Centre hospitalier de Saint-Denis

Adresse postale

2, rue Dr Pierre-Delafontaine – BP 279-93205 Saint-Denis cedex

standard tél. 01 42 35 61 40 – fax direction 01 42 35 61 85

hsd-direct@ch-stdenis.fr –site : www.ch-stdenis.fr